


## Formation certifiante

 **1 JOUR**  
13 juin 2024

 **20 PARTICIPANTS**  
Effectif maximum

 **À SAINT JEAN DE BOURNAY (38)**  
366 Rue Stéphane Hessel  
ZA de basses Echarrières



 **TARIFS**  
Adhérents : 350 € TTC  
Non adhérent : 475 € TTC

## OBJECTIFS

Permettre aux agents des structures gestionnaires de rivières d'obtenir leur habilitation AIPR (Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux) et partager des retours d'expériences aux abords des rivières pour la mise en oeuvre concrète de cette procédure :

- Votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux
- La réglementation DT-DICT, les principaux points de repères
- Le guichet unique et l'emprise du projet
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Les définitions et glossaire et le Guide Technique
- Les différents acteurs de la réforme DT-DICT et réseaux concernés
- La réalisation des investigations complémentaires
- La préparation du projet et des travaux- DT-DICT conjointes – « Régime simultané »
- L'exécution des travaux et les cas particuliers rencontrés



## RENDEZ-VOUS AVEC DES EXPERTS



**L**es rivières sont croisées ou longées par des réseaux souterrains (électricité, télécommunication, gaz, eau potable, ...) ou aériens (lignes électriques, téléphone, etc.). Elles sont parfois contraintes par des digues.

Afin de protéger ces réseaux et d'éviter les incidents lors des travaux, une réforme dite anti-endommagement impose aux entreprises et maîtres d'ouvrages travaillant à proximité de réseaux, d'avoir une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). Tout projet de travaux en rivière, qu'il se situe en milieu urbain ou rural, nécessite que l'un des salariés du maître d'ouvrage soit titulaire d'une AIPR « concepteur ».

### LES OUTILS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et réglementaires
- Échanges de pratiques
- Livret AIPR - Concepteur
- Apports techniques, Concepteurs, Encadrants.

### PUBLIC



Professionnels, Agents territoriaux, Bureaux d'études, Techniciens, Gestionnaires de digues, Maître d'ouvrage en régie ou avec des prestataires externes pour des travaux (restauration cours d'eau, abattage d'arbres à proximité de réseaux), Concepteurs, Encadrants.

### INTERVENANT



**Pierre DELHOMMEAU**, ingénieur en aménagement paysager, Formateur indépendant depuis 2024 (société AKENATIVE), certifié AIPR depuis 2018, Intervenant dans l'accompagnement à la taille raisonnée des arbres et arbustes et à l'entretien de la ripisylve, Spécialiste dans la sécurité pour l'utilisation de matériel technique et plan de gestion différenciée des espaces verts.

# PROGRAMME

## ACCUEIL CAFÉ 9H00-9H30

## PREMIÈRE PARTIE 9H30-12H30

### IDENTIFIER ET APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS :

- Contexte réglementaire anti endommagement
- La responsabilité des acteurs (opérateurs, encadrants, concepteurs).
- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux

## DEUXIÈME PARTIE 13H30-14H30

### INTERVENIR À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX :

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A

### FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC :

Le Centre de Formation et de Promotion  
Horticole Lyon-Ecully



## TROISIÈME PARTIE 14H30-17H30

### ÉVALUATION CERTIFIANTE PAR QCM

Passage du QCM sur ordinateurs ou tablettes (mis à disposition) connectés à la plateforme du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Possibilité de prise en charge  
par votre OPCO - Contactez-nous !

**CONTACT** Nathalie PERRIN  
[nathalie.perrin@arraa.org](mailto:nathalie.perrin@arraa.org)  
06 68 57 88 62

## ILS NOUS ACCUEILLENТ SUR LEUR TERRITOIRE

Syndicat Isérois Rivières-Rhône Aval (SIRRA)



## INSCRIPTION

PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE ICI  
JUSQU'AU JEUDI 6 JUIN 2024



## REPAS ET HÉBERGEMENT

À la charge des participants.  
Possibilité de rester manger dans la salle.

Nombre de places limité. Ne tardez pas à vous inscrire !